

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 45

Rubrik: Avis officiel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

autre instrumentation sonore. Apparu sur le marché il y a environ un an et demi, le Nagra SN était destiné tout d'abord aux services secrets. Il a été fabriqué à quelque 1.500 exemplaires jusqu'ici. Ce prix, d'une très haute valeur quant à son sens et à sa portée vient compléter le « tableau » déjà remarquable de Kudelski. En 1965, la firme de Cheseaux avait reçu l'« Oscar » de l'Académie des Arts et Sciences cinématographiques à Hollywood. Puis un peu plus tard, c'était le prix de l'EMMI (Académie américaine des Arts et Sciences de Télévision) qui venait récompenser les techniciens vaudois. Avec le prix d'aujourd'hui, Kudelski peut s'enorgueillir d'avoir obtenu toutes les plus importantes récompenses dans ce domaine. (OSEC)

IMPORTANTE COMMANDE POUR UNE ENTREPRISE HELVETIQUE

Un « pont aérien » inhabituel vient d'être établi entre Genève et le Caire. Il est destiné à alimenter en filtres l'industrie égyptienne de la cigarette. Celle-ci, qui est nationalisée, se trouve actuellement confrontée avec une demande qui dépasse toutes les prévisions. Pour y répondre, elle a passé commande auprès d'un de ses fournisseurs réguliers, la Maison Baumgartner Papiers, à Crissier, de filtres pour 1,5 milliard de cigarettes. Les deux pre-

miers avions destinés au transport sont déjà arrivés à Genève et il est prévu qu'ils seront suivis, au cours des semaines à venir, par plus de 30 avions-cargos de grande capacité. Ces envois s'ajoutent aux livraisons régulières, qui se font par la voie habituelle (port de Marseille). Rappelons que l'entreprise vaudoise est l'une des principales du monde dans le domaine du filtre à cigarettes. Bien qu'elle ne publie pas son chiffre d'affaires, celui-ci est estimé par l'Union de banques suisses à 39,5 millions de dollars pour 1971, contre 31,6 millions de dollars pour 1970. Les filtres représentent 60 % de ces montants et les deux autres départements de l'entreprise (commerce de papier et transformation de papier), 40 %. En 1971, le chiffre d'affaires des filtres a connu une progression de 35 %. (OSEC)

PETITES ANNONCES

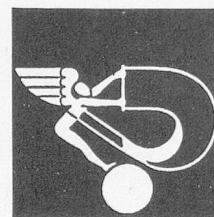
Rubriques : — offre et dem. d'emploi — achat et vente — vacances — appartements, etc...

Texte à adresser : EPIC, av. Prekelinden 138, 1200 Bruxelles.

Tarif : 20 F la ligne de 38 caractères.

Paiement anticipatif au compte « Courrier Suisse » n° 210-0900555-59.

Clôture pour le numéro 46 (février) : 20 janvier 1973.



**Transporte
weltweit**

PANALPINA

**rasch +
zuverlässig**

Direction Commerciale
Alpina House Antwerpen
Tel 03/316790 Telex 31237

AVIS OFFICIEL

Fonds National Suisse de la
Recherche Scientifique

BOURSES

dans chacun des domaines suivants :

Sciences humaines

sciences morales et sociales

Sciences exactes et naturelles

mathématique, physique, sciences de l'ingénieur et de la terre

Biologie

recherche expérimentale et non clinique

Recherche clinique

exclusivement pour des travaux faits en Suisse

Médecine sociale et préventive

bourse allouées par la Commission de Recherche pour la Santé

MISE AU CONCOURS

Pour aider de jeunes chercheurs à compléter leur formation et pour assurer la relève académique en Suisse, le Conseil de la Recherche accorde à nouveau en 1973 des bourses.

DUREE ET MONTANT : Toutes ces bourses de recherche sont accordées pour une durée de trois ans au maximum. Le montant en est fixé en tenant compte de l'âge du candidat, de ses charges familiales et du coût de la vie dans le pays de résidence pendant la période de la bourse. Les frais de voyage et de recherche peuvent en outre être au moins partiellement pris en charge.

CANDIDATURE : Les candidats doivent être de nationalité suisse ou domiciliés en Suisse. Ils n'ont pas dépassé l'âge de 35 ans. Ils doivent en outre avoir exercé une activité scientifique pendant deux ans, au moins depuis la fin des études, et cela dans le domaine dans lequel ils désirent poursuivre leurs travaux au moyen d'une bourse ; ils doivent pouvoir faire état de re-

cherches terminées avec succès et ont le plus souvent des publications à leur actif.

Les candidatures pour les bourses de recherches sus-mentionnées peuvent être déposées jusqu'au 15 mars 1973. Les candidats prennent connaissance du règlement concernant les bourses allouées dans le domaine qui est le leur. La demande se fait au moyen d'un formulaire spécial.

RENSEIGNEMENTS : Pour obtenir le règlement, le formulaire de demande ou un complément d'information sur l'une ou l'autre des catégories de bourses sus-mentionnées, les personnes intéressées s'adresseront soit à la Commission de recherche de leur Université ou Haute Ecole, soit directement au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, Wildhainweg 20 - 3001 Berne - Tél. : 031/23 33 46.

Berne, décembre 1972.

Le Président du Conseil national de la Recherche : Olivier REVERDIN.